

Voici comme promis sept questions concernant le nouveau code de la route concernant les cyclos

Tentez, normalement vous devriez y répondre sans difficulté et vous aurez l'explication justifiée au fur et à mesure des semaines à venir

Première situation

Vous êtes sur votre vélo, tous les automobilistes sont arrêtés à un feu tricolore qui est au rouge mais sous ce feu, un petit panneau vous signale que vous pouvez aller tout droit. Pouvez-vous passer le feu rouge librement ?

Deuxième situation

Vous pouvez vous diriger à vélo dans une rue en contresens (des automobilistes arrivent en face de moi sur une route en sens unique) ?

Troisième situation

Vous êtes dans une zone de rencontre. Vous êtes prioritaire par rapport aux piétons et aux automobilistes et vous pouvez rouler à la vitesse que vous voulez ?

Quatrième situation

Un piéton est engagé sur la chaussée en dehors des passages cloutés. Devez-vous lui laisser la priorité ?

Cinquième situation

À un feu rouge, un sas avec marquage au sol pour les vélos est présent devant les automobilistes. Pouvez-vous attendre sur n'importe quelle surface de la largeur de la rue ?

Sixième situation

Vous devez garder une trajectoire rectiligne lors du roulage dans une rue où des véhicules sont stationnés sur la droite et où la vitesse est limitée à 50km/h ?

Septième situation

Vous êtes doublé par un véhicule et celui-ci déborde sur la ligne blanche continue. Est-il verbalisable ?